



ASSOCIATION
CANADIENNE DE
SANTÉ PUBLIQUE

La voix de la santé publique

ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE

PLAN STRATÉGIQUE

2026-2030

**UNE VOIX INDÉPENDANTE
UN OBJECTIF COMMUN**

LA VOIX DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Porte-parole national indépendant et défenseur fidèle de la santé publique, **l'Association canadienne de santé publique** parle au nom des individus et des populations avec tous les ordres de gouvernement.

Nous préconisons l'équité en santé, la justice sociale et la prise de décisions éclairées par les données probantes. Nous misons sur le savoir, repérons et abordons les problèmes de santé publique, et relions diverses communautés de pratique. Nous faisons valoir la perspective et les données probantes de la santé publique auprès des chefs du gouvernement et des responsables des politiques. Nous sommes un catalyseur de changements qui améliorent la santé et le bien-être de tous.

Nous appuyons la passion, le savoir et les perspectives de nos membres dans toute leur diversité par la collaboration, par de vastes débats et par le partage

d'informations. Nous motivons les organisations et les gouvernements à appliquer un éventail de politiques et de programmes de santé publique qui améliorent les résultats sanitaires des populations dans le besoin.

NOTRE VISION

Des gens et des communautés en bonne santé prospérant dans des environnements rassembleurs, équitables et durables.

NOTRE MISSION

Améliorer la santé et le bien-être de toutes les personnes et collectivités au Canada, en particulier celles qui font face à des désavantages structurels, et contribuer à un monde plus sain et plus équitable

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Association canadienne de santé publique

1525, avenue Carling, bureau 404, Ottawa (Ontario) K1Z 8R9

613-725-3769 | info@cpha.ca

www.cpha.ca

Depuis plus d'un siècle, l'Association canadienne de santé publique (ACSP) est une voix indépendante en faveur de la santé publique au Canada, défendant les données probantes, l'équité et le bien commun.

Le contexte actuel est toutefois plus complexe que jamais. Les personnes vivant au Canada font face à des inégalités sociales croissantes, à des pressions sanitaires liées au climat, ainsi qu'à une montée de la mésinformation et de la désinformation qui érodent la confiance envers la santé publique fondée sur les données probantes. Ces réalités rendent le rôle de l'ACSP à la fois essentiel et urgent.

Pour être à la hauteur de ce moment, l'ACSP doit agir de manière ciblée et stratégique, en orientant ses ressources là où elles auront le plus grand impact. Le présent plan se concentre sur trois domaines qui reflètent le mieux la contribution unique de l'ACSP : le plaidoyer national indépendant, la mobilisation de données probantes crédibles, et la capacité de rassembler la communauté de la santé publique ainsi que d'autres acteurs partageant notre engagement envers l'amélioration de la santé et du bien-être.

Ce plan constitue à la fois un engagement et une invitation : un engagement à agir avec intégrité, humilité et détermination; et une invitation adressée à nos membres, partenaires et allié·e·s à travailler avec nous en vue d'un avenir plus sain, plus équitable et plus durable pour l'ensemble des personnes et des collectivités au Canada.

VISION

Des personnes et des collectivités en santé qui s'épanouissent dans des environnements inclusifs, équitables et durables

MISSION

Améliorer la santé et le bien-être de toutes les personnes et collectivités au Canada, en particulier celles qui font face à des désavantages structurels, et contribuer à un monde plus sain et plus équitable

VALEURS FONDAMENTALES

À titre de voix indépendante de la santé publique au Canada, l'ACSP s'appuie sur un ensemble de valeurs fondamentales qui orientent son travail, façonnent ses relations et reflètent ses engagements envers les

personnes et les collectivités qu'elle sert. Ces valeurs expriment qui nous sommes, ce que nous défendons et la manière dont nous agissons — au sein de notre organisation et à l'échelle du système de santé publique dans son ensemble :

- Respect et humilité culturelle
- Équité et justice sociale
- Collaboration et solidarité
- Courage et responsabilité
- Intendance environnementale

Ces valeurs ne sont pas que des mots. Elles constituent le fondement de nos décisions, de nos partenariats et de notre plaidoyer. Elles traduisent notre attachement à l'équité, à la justice et au bien commun, ainsi que notre responsabilité de défendre ces principes dans la poursuite d'un monde plus sain, plus durable et plus compatissant.

VALEURS FONDAMENTALES

Respect et humilité culturelle

- Nous reconnaissons qu'une pratique authentique de la santé publique repose sur le respect de toutes les personnes, des collectivités et du monde naturel.
- Nous concevons l'humilité culturelle comme un processus continu d'autoréflexion critique, d'ouverture et d'apprentissage — qui reconnaît les limites de nos connaissances, de nos priviléges et de notre autorité.
- Nous défendons la dignité et le respect mutuel dans toutes nos relations, agissons avec humilité et établissons des relations qui honorent les droits des peuples autochtones, la diversité des visions du monde et la responsabilité partagée.
- Nous affirmons les droits inhérents, les systèmes de connaissances et le leadership des Premières Nations, des Inuit et des Métis, et nous nous engageons à faire progresser la vérité et la réconciliation par des actions significatives et soutenues.

Équité et justice sociale

- Nous reconnaissons que le racisme systémique, de même que le colonialisme, la pauvreté, le capitalisme et d'autres formes d'injustice structurelle, constituent des causes profondes des iniquités en santé et doivent être activement combattus et démantelés.
- Nous comprenons l'équité comme une situation dans laquelle chacun·e peut réaliser pleinement son potentiel de santé et de bien-être, à l'abri de la discrimination, de l'exclusion et du désavantage.
- Nous définissons la justice sociale comme la poursuite active de l'équité, de la dignité et des droits de la personne pour toutes et tous.
- Nous nous efforçons d'appliquer une perspective d'équité en santé à l'ensemble de notre travail et d'agir pour démanteler le racisme, éliminer les obstacles structurels et faire progresser la justice pour toutes et tous.

Collaboration et solidarité

- Nous croyons que la santé publique repose sur les relations et que la collaboration renforce notre capacité à relever des défis complexes.
- Nous mobilisons les personnes, les collectivités et les organisations de manière intentionnelle, inclusive et respectueuse afin d'atteindre des objectifs communs.
- Nous valorisons la diversité des systèmes de connaissances, des expériences vécues et des perspectives culturelles comme éléments essentiels de l'équité et de l'impact.
- Nous instaurons la confiance, partageons le pouvoir et agissons en solidarité à travers les secteurs, les disciplines et les collectivités.

Courage et responsabilité

- Nous faisons preuve de courage en confrontant l'injustice, la mésinformation et la désinformation, ainsi que les systèmes qui causent des préjudices.
- Nous agissons avec intégrité en alignant nos décisions sur nos valeurs, les données probantes et l'éthique.
- Nous demeurons transparents et responsables envers nos membres, nos partenaires et le public.
- Nous accueillons le dialogue, invitons la critique et tirons des enseignements pour renforcer notre travail.

Intendance environnementale

- Nous reconnaissons que la santé humaine est indissociable de la santé de la planète.
- Nous affirmons que les systèmes de connaissances autochtones sont fondamentaux pour la santé humaine et celle des écosystèmes.
- Nous concevons l'intendance environnementale comme une responsabilité collective visant à protéger et à préserver les écosystèmes qui soutiennent la vie.
- Nous adoptons une approche de santé planétaire qui relie le bien-être environnemental, social et économique.
- Nous intégrons la responsabilité environnementale à notre travail afin de faire progresser la justice climatique et sanitaire pour les générations actuelles et futures.

PRIORITÉS

Plaider en faveur de politiques publiques favorables à la santé

Objectif

Influer sur les décisions politiques afin de faire progresser l'équité en santé, de défendre les droits de la personne et de protéger et promouvoir la santé et le bien-être.

Actions stratégiques

- Plaider en faveur de politiques en amont, fondées sur des données probantes, qui tiennent compte des déterminants sociaux, écologiques, structurels et commerciaux de la santé.
- Promouvoir des lois et politiques anti-oppressives, y compris des approches fondées sur la distinction qui respectent l'autodétermination des Premières Nations, des Inuit et des Métis.
- Faire progresser des réformes visant à protéger et à renforcer les systèmes et la gouvernance de la santé publique, ainsi qu'à soutenir le développement et la pérennité de la main-d'œuvre.
- Défendre la collecte, la gouvernance et l'utilisation responsables de données désagrégées et d'indicateurs axés sur l'équité pour éclairer les politiques publiques.
- Amplifier la voix des collectivités qui font face à des désavantages structurels.
- Prioriser le plaidoyer politique lorsque l'intervention de l'ACSP est opportune, pertinente et influente – par exemple lorsque le discours public évolue, que des décisions politiques sont imminentes, que de nouvelles réalités ou données probantes émergent, ou que les recommandations de l'ACSP sont susceptibles d'être prises en compte par les décideurs.

Résultat attendu

Les perspectives fondées sur des données probantes de l'ACSP contribuent à façonner les débats nationaux et provinciaux, et les décideurs, les médias et les partenaires citent et intègrent régulièrement les analyses et recommandations de l'ACSP.

Mobiliser les données probantes

Objectif

Traduire les connaissances en action en intégrant la recherche, l'expérience vécue et la pratique en santé publique.

Actions stratégiques

- Élaborer des outils, des notes d'information et des analyses accessibles qui synthétisent les données probantes à l'intention des professionnel·le·s de la santé publique, des décideurs et du public.
- Renforcer le rôle de l'ACSP en tant que source fiable d'analyses fondées sur des données probantes grâce à des contenus opportuns, pertinents et axés sur l'équité.
- Soutenir et promouvoir la *Revue canadienne de santé publique* (RCSP) comme plateforme de premier plan pour l'avancement de la recherche et de la pratique en santé publique.*
- Diffuser les données probantes et les connaissances provenant de partenaires de confiance.
- Mettre en valeur des voix sous-représentées, y compris les détenteur·rice·s de savoirs autochtones et les collectivités faisant face à des désavantages structurels, par l'entremise des plateformes et publications de l'ACSP.
- Répondre aux menaces émergentes en santé publique en mobilisant rapidement des informations crédibles et contextualisées.

Résultat attendu

L'ACSP est largement reconnue comme une source fiable et accessible de données probantes opportunes et axées sur l'équité, utilisées par les praticien·ne·s, les décideurs et les partenaires communautaires.

* La RCSP est gérée par un comité de rédaction indépendant qui établit ses propres indicateurs de rendement.

PRIORITÉS

Faire progresser la santé planétaire

Objectif

Plaider en faveur de politiques publiques qui tiennent compte de l'interdépendance entre la santé humaine et la santé écologique.

Actions stratégiques

- Positionner la santé planétaire comme un enjeu central de la santé publique.
- Soutenir l'intendance environnementale dirigée par les peuples autochtones et faire progresser la justice écologique par le plaidoyer et les partenariats en santé publique.
- Promouvoir des politiques visant à réduire l'exposition de la population aux toxines environnementales, à la pollution et aux risques liés aux changements climatiques.
- Plaider pour une transition juste et durable hors des industries extractives, en priorisant la santé et les droits des travailleurs et des communautés touchées.
- Faire progresser l'équité intergénérationnelle en santé en soutenant la résilience écologique et climatique à long terme dans les politiques de santé publique.

Résultat attendu

Un virage national vers des politiques publiques sensibles au climat et à l'environnement est observable, et l'ACSP est reconnue comme l'une des voix contribuant à recentrer les débats sur la santé écologique et intergénérationnelle à long terme.

Rassembler la communauté de la santé publique

Objectif

Créer des espaces inclusifs de dialogue, de collaboration et d'action collective sur les priorités en santé publique, et contribuer à l'intégration des perspectives de santé publique dans des agendas politiques plus larges.

Actions stratégiques

- Approfondir la collaboration avec d'autres organisations axées sur la santé publique afin de renforcer le plaidoyer collectif, l'échange de connaissances et la résilience communautaire partout au Canada.
- Organiser des congrès et d'autres forums qui placent l'équité, la vérité et la réconciliation, ainsi que la collaboration intersectorielle au cœur des échanges.
- Renforcer les partenariats avec les organisations des Premières Nations, des Inuit et des Métis, ainsi qu'avec les collectivités faisant face à des désavantages structurels.
- Faciliter des conversations sur des enjeux complexes, controversés ou émergents en santé publique – y compris ceux qui sont négligés ou systématiquement exclus du discours dominant.
- Accroître les stratégies numériques et d'engagement communautaire de l'ACSP afin de renforcer l'appui du public à la santé publique fondée sur les données probantes.
- Positionner l'ACSP comme chef de file national dans la convocation de dialogues qui situent les enjeux de santé publique en interaction avec les préoccupations et perspectives d'autres sphères politiques.

Résultat attendu

Les activités de mobilisation de l'ACSP sont reconnues comme des espaces essentiels de collaboration, de renforcement des relations et de dialogue intersectoriel sur les priorités en santé publique.

PRIORITÉS

Renforcer les systèmes et le leadership en santé publique

Objectif

Renforcer le leadership en santé publique à tous les niveaux afin de faire progresser l'équité en santé, de défendre l'éthique de la santé publique et de répondre aux défis émergents.

Actions stratégiques

- Favoriser le développement du leadership inclusif et des possibilités de mentorat pour les étudiant-e-s et les professionnel-le-s en début de carrière.
- Mettre de l'avant des voix diversifiées dans le plaidoyer, la gouvernance et les programmes de l'ACSP afin que le leadership reflète les collectivités que la santé publique sert.
- Offrir des plateformes permettant aux professionnel-le-s de la santé publique de contribuer aux dialogues nationaux, aux débats politiques et à l'échange de connaissances.
- Examiner les implications et les possibilités découlant de la mise à jour des Compétences

essentielles en santé publique au Canada, y compris le rôle de l'ACSP dans le soutien à leur mise en œuvre par l'éducation, la mobilisation et le plaidoyer.

- Plaider en faveur d'un cadre national d'agrément ou de reconnaissance fondé sur les compétences afin de renforcer la cohérence, la responsabilité et la reconnaissance au sein de la main-d'œuvre en santé publique.
- Réimaginer les modèles d'adhésion et d'engagement de l'ACSP afin de mieux soutenir le développement du leadership et les liens entre disciplines et étapes de carrière.

Résultat attendu

La main-d'œuvre canadienne en santé publique démontre une capacité de leadership plus forte et plus cohérente à travers les administrations, et l'ACSP contribue à l'avancement de compétences communes, d'attentes partagées et de parcours de leadership plus équitables.

FACILITATEURS TRANSVERSALES

Afin de maximiser son impact et d'assurer la cohérence, il est essentiel que l'ACSP intègre un ensemble d'activités fondamentales dans tous les aspects de son travail. Ces facilitateurs ne sont pas des ajouts facultatifs, ils sont essentiels pour faire progresser chaque priorité stratégique de manière efficace et durable.

Pérennité organisationnelle

Pour préserver sa voix indépendante, l'ACSP renforcera sa capacité interne par la diversification de ses sources de financement, l'élargissement et l'inclusion de ses membres, ainsi que la transformation numérique. Une organisation robuste et adaptable est essentielle pour soutenir la mission de l'ACSP dans un environnement de santé publique complexe.

Résultat attendu

L'ACSP dispose d'une base de revenus plus stable et diversifiée, de capacités numériques renforcées et d'un modèle d'adhésion qui soutient son plaidoyer indépendant.

Vérité et réconciliation et partenariats fondés sur la distinction avec les Premières Nations, les Inuit et les Métis

Nous reconnaissons que la véritable équité en santé exige le respect des droits, des systèmes de connaissances et du leadership autochtones. L'ACSP s'engage à intégrer la réconciliation fondée sur la distinction — en respectant les relations de nation à nation — dans sa gouvernance, son plaidoyer et sa programmation.

Résultat attendu

L'ACSP est reconnue par les Premières Nations, les Inuit et les Métis, ainsi que par leurs organisations, comme une collaboratrice digne de confiance et respectueuse.

Diversité, équité, inclusion et lutte contre le racisme

L'ACSP s'engage à être une organisation antiraciste, en identifiant et en démantelant de manière proactive le racisme systémique et les biais dans ses propres structures ainsi que dans l'écosystème élargi de la santé publique. Cela implique de comprendre l'histoire et l'héritage du colonialisme, de l'esclavage et du servage sous contrat au Canada, de perturber le racisme, et d'intégrer l'équité et l'inclusion dans la gouvernance, le personnel, les partenariats et les communications, tout en plaçant au centre les expériences des personnes qui font face à des désavantages structurels dans l'ensemble des activités.

Résultat attendu

Le travail de l'ACSP est visiblement guidé par des pratiques antiracistes et centrées sur l'équité, avec un engagement intentionnel et constant auprès des personnes qui font face à des désavantages structurels.

FACILITATEURS TRANSVERSALES

Plaidoyer fondé sur des données probantes, ancré dans les réalités communautaires et une analyse rigoureuse

La principale force de l'ACSP réside dans sa capacité à plaider de manière crédible, stratégique et indépendante en faveur de politiques de santé publique fondées sur des données probantes. Cela requiert une rigueur scientifique et un engagement profond envers les réalités communautaires et les expériences vécues, en particulier celles des populations faisant face à des désavantages structurels. L'ACSP concentre ses efforts politiques là où sa voix est opportune et influente. Elle conjugue l'analyse experte aux savoirs ancrés dans les collectivités afin de formuler des recommandations concrètes et pertinentes qui s'attaquent aux iniquités structurelles et améliorent la santé de la population.

Résultat attendu

Le plaidoyer de l'ACSP intègre systématiquement des données probantes rigoureuses et des savoirs issus des collectivités, donnant lieu à des recommandations crédibles, pratiques et représentatives de l'expérience vécue.

À PROPOS DE L'IMAGE DE COUVERTURE

L'image de la couverture reflète l'esprit de ce plan stratégique. Chaque oiseau vole de façon indépendante, tout en avançant en formation vers une direction commune — des voix distinctes alignées vers un même horizon. La lumière à l'avant suggère la clarté, la détermination et l'élan dans un environnement complexe.

Ensemble, ces éléments symbolisent le rôle de l'ACSP en tant que voix nationale indépendante pour la santé publique, faisant progresser l'action collective tout en demeurant ancrée dans le territoire, l'intendance et la responsabilité à long terme.



ASSOCIATION
CANADIENNE DE
SANTÉ PUBLIQUE

La voix de la santé publique

Porte-parole national indépendant et
défenseur fidèle de la santé publique,
l'Association canadienne de santé publique
parle au nom des individus et des populations
avec tous les ordres de gouvernement.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Association canadienne de santé publique
1525, avenue Carling, bureau 404, Ottawa (Ontario) K1Z 8R9
613-725-3769 | info@cpha.ca

www.cpha.ca